

Message du Président de la République à la Nation
Le 29 septembre 2007

Burundaises,
Burundais,
Amis du Burundi,

Que la paix du Tout Puissant soit avec vous.

Il vient de se passer autour d'un mois, après la célébration du deuxième anniversaire d'un Gouvernement issu des urnes. Nous ne cesserons jamais de féliciter le peuple Burundais pour le pas franchi dans le respect des institutions qu'il a élu lui-même. Comme vous le savez, c'est la toute première fois qu'un gouvernement élu dure jusqu'au temps pareil.

Nous nous souviendrons aussi que les élections qui ont donné naissance aux institutions actuelles ont été sécurisées par les nouveaux corps de défense et de sécurité. Les composantes de ces derniers ont travaillé dans l'unité même si jadis elles se combattaient. C'est une bonne démarche qui devrait servir d'exemple pour nous tous les Burundais.

Burundaises,
Burundais,
Amis du Burundi,

Notre pays vient de sortir de la crise qui l'a endeuillé pendant plusieurs années. Il est donc compréhensible qu'il ait encore beaucoup de plaies surtout la pauvreté, et d'autres maux causés par survivance des comportements de la période de guerre qui a perduré. Comprenons donc pourquoi on peut avoir tel ou tel autre problème. Ce dont nous sommes sûr, c'est que même les pays qui n'ont pas été en guerre ou dont la guerre s'est terminée il y a longtemps ne manquent de problèmes. Le plus important est que nous identifions le problème et surtout pas que nous puissions nous déterminer à lui trouver une solution.

Aujourd'hui, nous voudrions vous entretenir sur un des problèmes parmi ceux qui avaient inquiété les Burundais et la communauté internationale dans ces jours. C'est celui qui concerne le fonctionnement paralysé de certaines institutions dont l'Assemblée Nationale pendant un certain temps.

Après avoir constaté cette situation, et ayant entendu

les souhaits de la population et ceux des Amis du Burundi, nous nous sommes décidés d'en parler avec les plus concernés, c'est-à-dire les membres de l'Assemblée Nationale.

Nous avons alors consulté la présidence de l'Assemblée Nationale et les leaders des partis politiques qui sont représentés dans cette institution suite aux élections de 2005. Ces partis sont le CNDD-FDD, le FRODEBU, l'UPRONA, le CNDD et le MRC.

2

Nous avons ensuite parlé avec les députés qui sont dans l'Assemblée Nationale non pas puisqu'ils sont membres des partis politiques. Ces députés sont de la communauté Batwa. Chacun de ces groupes nous a exprimé son point de vue sur l'origine de ces problèmes et la façon dont il faut leur trouver une solution durable.

C'est ainsi qu'en général, nous nous sommes convenus que les solutions aux problèmes devraient être les suivantes :

(1). Faire tout pour renforcer la démocratie dans le pays et ceci à travers :

- Le respect et la reconnaissance du multipartisme au Burundi. Ainsi, faut-il une bonne organisation pour garantir le respect aux partis politiques surtout en ce qui concerne leurs réunions. Sur ce, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique passe par l'organisation de réunions avec les leaders des partis politiques sur ce point.

En outre, les Burundais doivent comprendre que les partis politiques ne doivent pas tous être en accord avec le Gouvernement. Mais, ils ne devraient pas manquer à le soutenir sur certaines questions.

Pour cette raison, nous avons trouvé que dans le but d'une bonne gestion, une loi qui régit l'opposition est nécessaire afin d'éviter une opposition irresponsable.

- En ce qui concerne le partage du pouvoir, nous avons été d'accord sur les articles qui n'étaient pas interprétés de la même façon. C'est par exemple l'article 135 de la Constitution. Nous avons constaté ensemble que cet article ne stipule pas de donner seulement des postes à ceux qui ont gagné les élections ou ceux qui sont dans des partis politiques sous risque d'exclure d'autre Burundais.

(2). De la part des Parlementaires dans le suivi et le contrôle de l'action gouvernementale :

- Chaque année, le Gouvernement présentera son programme annuel déduit du programme élu par le peuple. Ceci donnera opportunité au Gouvernement d'en discuter avec l'Assemblée Nationale et le Sénat sur ce qui concerne les priorités selon les politiques sectorielles. Ceci permettra ainsi à ces institutions d'analyser le projet du budget annuel. Une évaluation à mis parcours du programme sera faite pour la révision budgétaire. Tout ceci sera fait dans l'intérêt général de la nation, l'épaullement des institutions du pays et le respect de la Constitution surtout dans ses articles 199, 201, 202, et 204.

- Pour combattre contre la corruption et les malversations, le plus important est d'aider, de soutenir et de faire un clin d'œil aux institutions habilitées que sont : la Cour anti-corruption et la Brigade Anti-corruption qui sont chargées d'éradiquer ce fléau.

3

Nous tenons à rappeler aux Burundais que beaucoup de dossiers à ce sujet sont déjà prêts et que ces institutions se chargeront premièrement de ceux de la période 2000 à nos jours. Une chose que nous devons savoir est que ces institutions ont besoin de beaucoup de moyens pour réaliser ce travail.

(3). De la question relative à la destitution des administrateurs communaux :

Nous nous sommes convenus que la démarche entreprise soit rapidement concluante. Cette dernière montre que après le rapport de la commission ad hoc, le Gouvernement a procédé à la révision de la Loi Communale, ce qui reste étant son approbation par l'Assemblée Nationale et le Sénat. Le Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance va vérifier ce rapport pour se rassurer des accusations en rapport avec les malversations et corruptions.

L'administrateur qui aura été démis injustement de ses fonctions sera réhabilité et la loi communale révisée le protégera.

Là où le Conseil Communal ne s'est jamais exprimé sur la destitution d'un administrateur, il est impératif de s'y pencher et là où ce dernier reconnaît s'être trompé qu'il apporte des corrections nécessaires. Toutes ces démarches n'empêcheront cependant pas la justice et les institutions chargées d'inspecter les communes de faire leur travail.

(4). Concernant les corps de défense et de sécurité,

nous allons renforcer la bonne démarche de les protéger contre les divisions qui seraient causées par les discours de certains politiciens. Nous allons continuer le projet de formation continue de les professionnaliser et ainsi les aider à ne pas tomber dans le piège des affaires politiciennes. Cependant, ils seront régulièrement informés sur la vie de la nation et leur contribution sera accueillie conformément à la constitution.

(5). En ce qui concerne la réconciliation des Burundais par la mise en place de la commission Vérité et Réconciliation et la création d'un Tribunal Pénal Spécial sur le Burundi, nous allons consulter le peuple pour qu'il donne sa position. C'est une question qui ne peut pas être traitée seulement par les leaders des partis politiques, des associations ou des institutions du pays. C'est une question qui nous concerne tous sans exclusion d'aucune couche sociale.

(6). En ce qui concerne la mise en application de l'Accord de Cessez-le-feu entre le Gouvernement et le PALIPEHUTU - FNL, nous avons tranquilisé ceux qui avaient des inquiétudes comme quoi le Gouvernement irait dans la logique de la poursuite de la guerre.

Le Gouvernement souhaite que le Mécanisme Conjoint de Vérification et de Suivi (MCVS) reprenne ses travaux et que même Rwasaga Agathon, le leader du Palipehutu-FNL rentre à Bujumbura pour que nous soyons près des membres du MCVS, afin d'apporter rapidement des solutions aux problèmes qu'ils ne seraient pas capables de résoudre.

4

Nous profitons de cette occasion pour déclarer que même si les combattants du PALIPEHUTU - FNL ont commencé une habitude de provoquer les Forces de Défense Nationale, ces dernières ne sont pas tombées dans ce piège. Nous continuerons à tirer l'attention de tous les Burundais et de la Communauté Internationale sur cette provocation ; le PALIPEHUTU-FNL devra bien savoir qu'il va y répondre conformément à l'accord de cessez-le-feu qu'il a lui-même signé.

Cependant, nous n'avons pas encore terminé à nous consulter avec le Parti UPRONA parce que ce dernier a connu des problèmes internes que vous connaissez. Nous espérons continuer là où nous nous sommes arrêtés

et l'étape qui était déjà franchie était bonne.

Nous allons faire à ce que il y ait une bonne conclusion pour qu'il puisse aussi être satisfait.

En général, Nous avons échangé dans l'entente dans le but de renforcer la confiance.

Nous nous sommes convenus que :

- Nous allons tous travailler en redoublant d'efforts pour que toutes les institutions, surtout l'Assemblée Nationale s'acquittent de leurs devoirs.
- Nous allons régulièrement nous consulter toujours, échanger en nous disant la vérité, dans la confiance, et en mettant en application les accords auxquels on aura abouti et en évitant des discours qui sèment la confusion dans la population.
- Nous allons privilégier l'intérêt national avant toute autre chose.
- Nous militerons pour le renforcement de l'unité entre les militants de chaque parti et l'entente entre les partis.

Burundaises,
Burundais,
Amis du Burundi

Nous vous promettons que nous ferons toujours tout le nécessaire en notre pouvoir pour que les institutions fonctionnent à l'aise.

Nous profitons de cette occasion pour lancer un appel aux parlementaires de se soucier toujours des responsabilités que le peuple leur a confiées. Qu'ils aillent au service, et qu'ensemble nous travaillions pour récupérer le temps perdu.

Nous demandons à la Communauté Internationale et aux Amis du Burundi de continuer à garder la confiance et à soutenir le Burundi.

Que Dieu protège le peuple Burundais et tous ceux qui habitent dans notre pays.

Je vous remercie.

Département de l'Information